



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

Nombre de membres :

Conseillers : **29** L'an deux mil vingt-quatre et le douze avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur Vincent GOYET, Maire, suite à la convocation et à l'affichage de l'ordre du jour en date du vingt-huit mars deux mil vingt-quatre.

Présents : **16**

Excusés : **10**

Pouvoirs : **10**

Présents :

Mesdames Messieurs Vincent GOYET, Marie-Aude PEZERIL, Antoine BRUNO, Christelle PAKULIC, Éric VIVIN, Marie-Paule DELLAROVERE, Patrick LAMBERT, Frédéric SABATIER, Malika VIVIN, Thierry BAZZALI, Franck SULTAN, Magali BARBEAU, Sophie LAMBERT, Claudine DE RIVAS, Jean-Claude METHEL, Maria Madalena FARINA-MENDES DA SILVA

Excusés avec pouvoir :

Madame Catherine STEKELOROM a donné procuration à Madame Marie-Paule DELLAROVERE
Monsieur Stéphane MARLOT a donné procuration à Madame Christelle PAKULIC
Madame Mireille GOYET a donné procuration à Monsieur Vincent GOYET
Monsieur Jérôme ADAM a donné procuration à Monsieur Patrick LAMBERT
Monsieur Éric BARRAT a donné procuration à Monsieur Franck SULTAN
Madame Cindy GAUVIN a donné procuration à Monsieur Antoine BRUNO
Monsieur Lucas GILLY a donné procuration à Madame Sophie LAMBERT
Monsieur Christophe ANTONINI a donné procuration à Monsieur Thierry BAZZALI
Monsieur Denis BARROERO a donné procuration à Monsieur Jean-Claude METHEL
Madame Bernadette BONZOM a donné procuration à Madame Claudine DE RIVAS

Absents :

Julien DETREZ
Béatrice ALIPHAT
Roger BERNET

Secrétaire de séance : Madame Christelle PAKULIC



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

DCM N°2024-27 : Finances-Arrêt du compte administratif 2023

Rapporteur : Marie-Aude PEZERIL

Conformément à l'article L.2121-14 du CGCT, Monsieur Antoine BRUNO, quatrième Adjoint, assure la présidence de la séance.

Madame Pezeril présente ensuite le Compte Administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Vincent GOYET, Maire.

En application de l'article L.2123-24-1-1 du CGCT, les communes sont tenues de présenter un état de l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercées en leur sein.

Cet état doit être communiqué aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune, il est annexé au présent compte administratif.

L'exposé du rapporteur entendu,

Monsieur le Maire s'étant retiré au moment du vote,

Vu les restes à réaliser de l'exercice dûment visés par l'ordonnateur et le comptable de la commune,

Le conseil Municipal, à l'Unanimité,

ARRETE les résultats du Compte Administratif 2023 comme suit :

Section de fonctionnement

Excédent de clôture : 1 098 764,68 €

Section d'investissement

Excédent de clôture : 483 143,83 €

RECONNAIT la sincérité des restes à mandater.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La secrétaire de séance,
Christelle PAKULIC

Le Maire,

Vincent Goyet

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-2024-0412-DE-2024-27-DE
Date de réception préfecture : 19/04/2024





DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

Objet : Finances-Arrêt du compte administratif 2023

NOTE INTRODUCTIVE

Section de fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
2022	2023	%	2022	2023	%
8 250 595,04	8 841 566,24	+ 7,16%	8 203 338,15	9 100 994,38	+ 10,94%
		Excédent	1 238 628,08	839 336,54	
		Total	9 441 966,23	9 940 330,92	+ 5,28%

La reprise économique amorcée depuis 2021, demeure fragile, marquée par une forte inflation sur les matières premières, qu'il s'agisse du coût de l'électricité et du gaz, comme l'alimentation.

Les recettes marquent une nouvelle hausse de 897 656,23 € (+10.94%).

La salle de spectacles et le restaurant municipal ont vu leur fréquentation augmenter, une hausse des produits de services de 20.93% est constatée. Le centre de loisirs a accueilli 135 enfants au lieu de 80 comme les années précédentes et a été ouvert deux semaines supplémentaires, ce qui se traduit par une augmentation des recettes de +44.72%. La location des salles municipales (Varage et Théâtre de la Manare) a généré également des produits supplémentaires, + 8 175 €.

La perception des impôts et taxes progresse de 3.37% principalement due à la revalorisation par l'Etat des bases des impôts locaux (7,54%), à la majoration de la taxe sur la consommation finale d'électricité (29%), mais également par la perception d'une recette non prévue du fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales.

Les dotations et participations marquent une baisse de 0.64%, malgré la perception de la dotation dite « filet de sécurité inflation » qui s'est avérée plus importante qu'annoncé (+ 189 471 €).

Accusé de réception en préfecture
013-211300983-20240412-DEL2024-27-DE
Date de réception préfecture : 19/04/2024



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

Dans l'ensemble, les dépenses ont été maîtrisées, ce qui a limité l'impact sur notre résultat, malgré une hausse forte des coûts de l'énergie, des produits manufacturés et des services, ainsi que les augmentations successives du SMIC et du point d'indice décidées par le gouvernement.

La commune dégage un excédent de 1 098 764,68 € pour l'année 2023, dont 839 336,54 € au titre de l'excédent reporté et 259 428,14 au titre du résultat de l'exercice 2023.

Section d'Investissement

Section d'investissement					
Dépenses			Recettes		
2022	2023	%	2022	2023	%
3 541 209,62	2 746 357,68	-22,45%	2 274 905,67	3 841 901,75	68,88%
		Excédent / Déficit Reportés	653 903,71	-612 400,24	
		Total	2 928 809,38	3 229 501,51	10,27%

Les dépenses d'investissements envisagées au budget 2023 sont majoritairement réalisées. Un bon niveau de réalisation a été maintenu pour l'achat de matériel, et d'outillage.

Les travaux d'aménagement du parking du Don du Sang sont terminés, ainsi que la réalisation d'un stade en gazon synthétique.

Les travaux pour la réalisation du réseau pluvial quartier de Massane se poursuivent, des travaux de voirie sont en cours rues Mistral et Lézardière.

Divers aménagements et installations ont été réalisés, notamment la création d'un quai de déchargement de biodéchets avec giratoire, l'installation de toilettes sèches plage de Varage, des travaux d'insonorisation de la salle polyvalente de Varage, ainsi que la climatisation du restaurant municipal.

La perception des recettes d'investissement est nettement supérieure à 2022.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

En effet la vente des terrains de la Fontaine du Loup est réalisée. La crise sanitaire avait mis un frein à la réalisation de travaux subventionnés. La reprise des réalisations a permis d'encaisser les subventions afférentes (8.87%).

Les avances de paiement liées à la création de réseaux pluviaux sont encaissées (212 858,38 €).

La taxe d'aménagement a progressé de 1.75%, alors que la part des recettes du FCTVA est minorée de 33%.

Les subventions reçues concernaient les projets suivants :

Dans le cadre du C.D.D.A (Contrat Départemental d'Aide au Développement Local)

- Aménagement d'un terrain en gazon synthétique,
- La réalisation de la maison de la Jeunesse (acompte),
- Travaux d'aménagement de parkings.

Dans le cadre des travaux de proximité

- Travaux d'aménagement dans la salle polyvalente de Varage,
- Travaux de sécurisation des réseaux d'éclairage public et mise en place de lanternes LED,
- Travaux de démolition d'un cabanon et construction d'une aire de stockage pour les engins d'entretien des plages.

Dans le cadre du F.D.A.D.L. (Fonds Départemental d'Aide au Développement Local)

- Acquisition de matériels divers et véhicules pour les services municipaux.

Dans le cadre de l'Opération Embellissement des façades

- 4 dossiers ont été finalisés.

Dans le cadre de l'aide à la Provence Numérique

- Acquisition de matériels numériques pour l'Espace Public Numérique,
- Acquisition de logiciels de gestion dématérialisée pour les services scolaires, logement, courrier et urbanisme.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

Dans le cadre du dispositif PIDAF (Plan Intercommunal de Débroussaillage et d'Aménagement Forestier)

- Création d'une piste DFCI de 700 ml sur le site de Caderaou-Figuerolles.

Dans le cadre des amendes de police (Etat)

- Réalisation de plusieurs ralentisseurs et aménagements de sécurité routière au centre -village.

Dans le cadre de l'aide à la conversion écologique (Etat)

- Bonus écologique pour l'acquisition d'un véhicule pour les services municipaux.

Dans le cadre de l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires

- Acquisition de 17 écrans numériques interactifs.

Participation du Conservatoire du Littoral

- Création d'une piste DFCI de 700 ml sur le site de Caderaou-Figuerolles.

Le suivi rigoureux de nos demandes de subvention auprès de nos différents partenaires (Département, Région, Etat), nous permet d'engager des investissements pour les administrés, avec un recours très limité à la dette.



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

Objet : Finances-Arrêt du compte administratif 2023

NOTE DE SYNTHÈSE

I – LES RESULTATS

Opérations réelles (sans RAR (Restes A Réaliser) pour la section investissement, et sans excédents reportés pour les sections d'investissement et de fonctionnement)

	BUDGET	REALISATION	%
FONCTIONNEMENT DEPENSES	9 166 474,00 €	8 841 566,24 €	96,46
FONCTIONNEMENT RECETTES	9 166 474,00 €	9 100 994,38 €	99,29
INVESTISSEMENT DEPENSES	5 535 631,69 €	2 746 357,68 €	49,61
INVESTISSEMENT RECETTES	5 535 631,69 €	3 841 901,75 €	69,40
TOTAL DEPENSES	14 702 105,69 €	11 587 923,92 €	78,82
TOTAL RECETTES	14 702 105,69 €	12 942 896,13 €	88,03

Le résultat de l'exercice 2023 présente un excédent 1 354 972,21 €

- Excédentaire de 259 428,14 € en fonctionnement
- Excédentaire de 1 095 544,07 € en investissement



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

Le résultat de clôture présente un excédent brut de 1 581 908,51 €

- Dont 1 098 764,68 € en fonctionnement
- Et de 483 143,83 € en investissement

	Fonctionnement	Investissement
Opérations réelles	259 428,14 €	1 095 544,07 €
Report de l'exercice précédent	839 336,54 €	-612 400,24 €
Résultat par section	1 098 764,68 €	483 143,83 €
TOTAL (Fonc. + Inv.)	1 581 908,51 €	

Le montant net de l'excédent d'investissement 2023 s'élève à 318 336,86 € € dont :

- Dépenses engagées non mandatées 746 543,32 €,
- Recettes en restes à réaliser 581 736,35 €.

Résultat de l'exercice	483 143,83 €
Restes à réaliser en recettes	581 736,35 €
Restes à réaliser en dépenses	- 746 543,32 €

Excédent Net	318 336,86 €
--------------	--------------



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

II – LA REPARTITION FONCTIONNELLE – DEPENSES

FONCTION	Fonctionnement	Investissement	Total	%
01-Opérations non ventilables	126 600	265 899	392 498	3,82
0-services généraux	1 945 708	480 389	2 426 097	23,62
0-5-gestion des fonds européens	0	0	0	0,00
1-sécurité et salubrité publique	367 148	22 365	389 513	3,79
2-enseignement et formation	1 649 316	311 992	1 961 308	19,10
3-culture, vie soc.,jeun.,apprentissage	1 053 927	690 396	1 744 322	16,98
4-santé et action sociale	1 033 021	41 269	1 074 290	10,46
5-aménagement du territoire et habitat	973 194	178 623	1 151 817	11,21
6-action économique	122 749	14 438	137 187	1,34
7-environnement	311 179	410 979	722 158	7,03
8-transports	149 346	122 537	271 883	2,65
TOTAL	7 732 188	2 538 886	10 271 074	100,00
Total hors fonction 01-non ventilé	7 605 588	2 272 987	9 878 576	96,18

III – REMBOURSEMENT DE LA DETTE COMMUNALE

	2019	2020	2021	2022	2023
CAPITAL	260 053,35	305 848,19	381 234,48	270 449,39	265 898,65
INTERETS	99 746,64	101 132,74	99 908,38	95 259,35	95 861,72

VARIATION n/n-1	-15 832,44	47 180,94	74 161,93	-115 434,12	-3 948,37
-----------------	------------	-----------	-----------	-------------	-----------

Un emprunt a été contracté au cours de l'exercice. L'annuité marque une minoration (-1.08 %).



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

IV – LES SUBVENTIONS RECUES- INVESTISSEMENTS

	2019	2020	2021	2022	2023
ETAT	23 360,44	1 250,00	38 632,39	58 799,26	103 947,89
REGION	0,00	36 101,08	0,00	0,00	0,00
DEPARTEMENT	562 993,00	642 251,00	612 826,00	1 136 329,00	1 309 331,00
AUTRES				115 450,56	13 508,71

TOTAL	586 353,44	679 602,08	651 458,39	1 310 578,82	1 426 787,60
--------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------	---------------------

Tiers	Objet	Montant
Préfecture	Equipement en solution numérique interactive de 16 classes élémentaires	42 006,89
Préfecture	Réalisation de plusieurs ralentisseurs et aménagements de sécurité routière au centre -village.	55 009,00
Conservatoire du Littoral	Participation pour la création d'une piste DFCI	1 932,00
Préfecture	Bonus écologique pour l'acquisition d'un véhicule électrique	5 000,00
	S/Total	103 947,89
C.D.13	Acquisition de matériel numérique pour l'Espace Public Numérique	8 625,00
C.D.13	Acquisition de logiciels pour les services municipaux	8 060,00
C.D.13	Participation pour la création d'une piste DFCI	5 796,00
C.D.13	Création de la Maison de la Jeunesse	408 822,00
C.D.13	Travaux d'aménagement des parkings	301 666,00
C.D.13	Aménagement d'un terrain en gazon synthétique	303 850,00
C.D.13	Travaux de voirie et d'aménagement des réseaux	16 562,00
C.D.13	Travaux de démolition d'un cabanon et création d'une aire de stockage d'engins	28 429,00
C.D.13	Travaux de sécurisation des réseaux d'éclairage public et mise en place de lanterne LED	52 134,00
C.D.13	Travaux d'aménagement de la salle polyvalente de Varage	43 925,00
C.D.13	Opération « Embellissement des façades de St Mitre les Remparts »	26 835,00
C.D.13	Acquisition de matériels et de véhicules pour les services municipaux	104 627,00
	S/Total	1 309 331,00
Métropole Aix-Marseille-Provence	Audit énergétique des bâtiments publics	13 508,71
	S/Total	13 508,71
	TOTAL	1 426 787,60



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 AVRIL 2024

V – LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DES DEUX PRINCIPAUX CHAPITRES

Chapitre	Libellé	2019	2020	2021	2022	2023
011	CHARGES GENERALES	1 925 090,16	1 760 719,35	1 795 536,68	1 891 854,10	1 991 899,09
012	PERSONNEL	3 821 031,87	3 920 482,09	4 041 077,56	4 480 094,31	4 305 630,86

Chapitres	VARIATION n/n-1	92 952,97	-64 920,59	155 412,80	535 334,17	-74 418,46
011 et 012						

Les dépenses sur les principaux chapitres actent une baisse de 1,17%, qui traduit une bonne gestion des finances communales.

La forte inflation sur les produits manufacturés et les services ont généré une augmentation des dépenses de 5.29% des charges générales, contenue par des frais de personnel maîtrisés, notamment par l'annualisation du temps de travail dans certains services communaux et par le non remplacement d'agent, les charges de personnel sont minorées de 3.89%.

Les principales augmentations sont :

- Achat de prestation, repas en liaison froide pour les restaurants scolaires, spectacles et autres festivités : 20 987 €,
- Eau et l'assainissement : 21 606 €,
- Energie, électricité et gaz : 104 016 €,
- Assurances : 10 828 €,
- Subvention de fonctionnement versée au CCAS : 288 000 €.

Ces dépenses sont en parties compensées par une baisse de consommation :

- Achat de fournitures d'entretien et de petits équipements : -15 302 €,
- L'entretien des terrains, bois et forêts : -11 235 €,
- L'entretien des bâtiments : -10 099 €,
- L'entretien des voiries : -13 720 €,
- Les vêtements de travail : -12 964 €
- Les contrats de prestations de services : -16 850 €,
- Les locations mobilières : - 22 124 €.